

Responsable Financier

Le Responsable Financier est garant de la bonne gestion financière de l'école. Il est rattaché hiérarchiquement au directeur et fonctionnellement au comité de gestion. Il s'assure de la bonne exécution des décisions financières prises en comité de gestion et coordonne les services dont il a la charge. Il peut être amené à participer aux instances pédagogiques et de gouvernance de l'école sur la demande du comité de gestion ou du directeur.

Titulaire d'un diplôme en gestion, finances, comptabilité, ou disposant d'une expérience professionnelle significative. La maîtrise du français et de l'anglais ou du népalais est indispensable.

Emploi à temps partiel à 40% soit 14 heures hebdomadaires.

Principales missions

- ◆ Comptabilité / Finances,
- ◆ Achats,
- ◆ Facturations,
- ◆ Vérifier l'ensemble des payes des personnels recrutés locaux et établir leurs bulletins de paye,
- ◆ Préparer le Budget
- ◆ Garantir la fiabilité des comptes conformément aux normes comptables françaises et népalaises des établissements scolaires,
- ◆ Rendre compte mensuellement aux membres du Comité de Gestion sur l'exécution budgétaire en dépenses comme en recettes,
- ◆ Transmettre les documents ad-hoc aux différentes autorités AEFE
- ◆ Organiser le contrôle interne comptable,
- ◆ Conseiller le chef d'établissement et les membres du comité de gestion sur les questions relevant du domaine financier.
- ◆ Exécuter et archiver les décisions financières prises en comité de gestion.

Compétences :

Avoir des connaissances en comptabilité privée en norme internationale et/ou comptabilité publique française, en contrôle comptable—Maîtriser un logiciel comptable.

Faire preuve de rigueur et d'organisation—Être flexible et pragmatique—Avoir la capacité à analyser et proposer des solutions à des problèmes de niveaux variés